

PONDERATION

*bulletin de liaison de la
Ligue Contre la Violence Routière*



Abonnement annuel à la revue : 20 F.

LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIÈRE

5, IMPASSE BON-SECOURS, 75011 PARIS - Tél. (1) 348-96-09 de 10 h. à 16 h.

SOMMAIRE

<u>CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>	p. 3
<u>PRESENTATION DU BULLETIN</u>	p. 3
<u>EDITORIAL</u>	p. 4-5
Geneviève JURGENSEN	
<u>RAPPORT D'ACTIVITE</u>	p. 6-7-8-9-10
Denis MOREAU	
<u>HUMEUR</u>	p. 11
"LE SCANDALE" - Michel MANCEL	
<u>NOS ACTIONS :</u>	
A BEAUNE - Mémorial pour l'avenir	p. 12
A BEAUNE - 16ans...(Julia-Catherine-Emmanuelle)	p. 13
CHEZ GEORGINA DUFOIX - Andrée MARTINERIE	P. 14-15
<u>REAGIR</u>	
QU'EST-CE-QUE C'EST ? Marie REDOR	P. 16-17
<u>LA VIE DES SECTIONS :</u>	
-92 Sud	p. 18-19
-Apt	p. 19
-Vendée	p. 20
-Orléans	p. 20
-Vire	p. 21-22
<u>TEMOIGNAGES :</u>	
-JE SUIS RACISTE - Jean-Louis MAZZONETTO	P. 23
-UN JEUNE COUPLE VOUS PARLE - Colette MAZZONETTO	P. 24
-EXPERIENCE PERSONNELLE - Un adhérent PARIS 6ème	p. 24
-ON L'APPELA "TULIPE" - Frédérique	p. 24

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Ligue Contre la Violence Routière

Présidente : Geneviève JURGENSEN - Journaliste - Paris

Secrétaire général : Denis MOREAU - Magistrat - Paris

Membres :

Jacqueline CHAUMONT - Journaliste - Paris

Henri FABRE-LUCE - Avocat - Paris

Cécile LAGAROSSE - Louveciennes

Michel MARCHAND - Agent EDF-GDF - Rouen

Philippe GERVDOT - animateur Social - La Baule

Jean-Marie LEVERRIER - Enseignant - Caen

Marie-Noëlle MIVIELLE - Fonctionnaire - Marseille

Geneviève FUCHS - Enseignante - Colmar

Jean-Claude DELARUE - Membre du Conseil Economique
et social - Paris

PRESENTATION

du bulletin de liaison

Après deux années d'existence, la LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE voit s'étoffer le nombre de ses adhérents.

Des expériences très variées se vivent dans diverses régions de France, des actions concrètes sont menées pour améliorer la sécurité routière (aménagement de voies piétonnes, de pistes cyclables, de carrefours pour qu'ils soient moins dangereux, etc...)

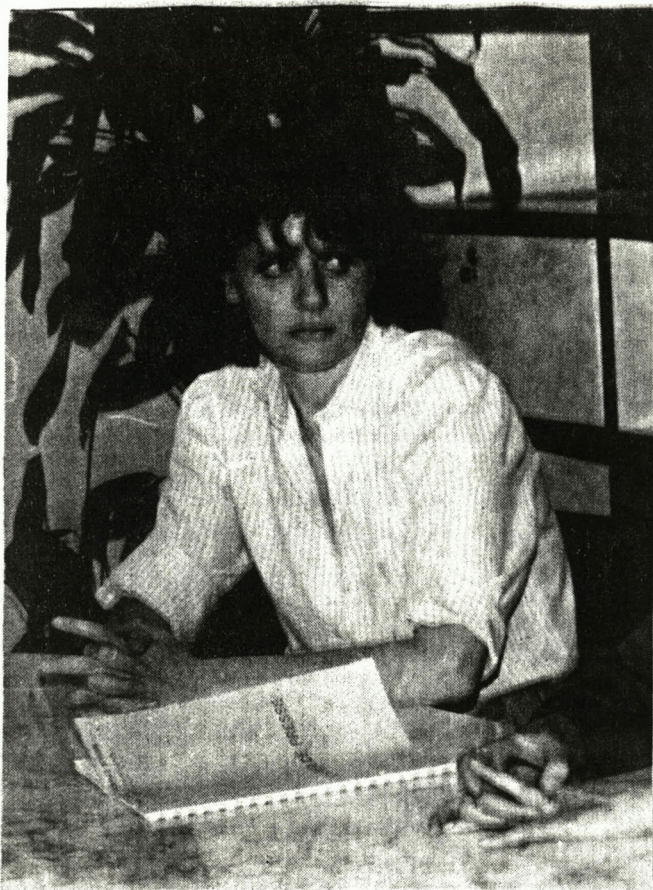
Il nous a paru enrichissant pour tous de publier un bulletin de liaison des adhérents qui serait source d'informations, de réflexion et lieu d'échanges.

"PONDERATION" est donc né...

Nous attendons vos réflexions, vos suggestions, les échos de vos actions et celles de vos sections.

le bulletin sera ce que nous le ferons ensemble.

LE COMITE DE REDACTION



Je me souviens que, quand j'avais vu le beau film La Guerre du Feu, j'avais éprouvé bien de la compassion pour ces êtres fuyant dans les terres brûlées, pourchassés par les fauves, obligés parfois de rester recroquevillés en équilibre instable sur une branche d'arbre en attendant qu'en bas le lion se lasse de guetter sa proie. Puis, sortant du cinéma tout éblouie par la lumière de ce milieu de l'après-midi, j'avais été obligée d'attendre moi-même de longues minutes, immobile sur le trottoir, avant de traverser peureusement entre des voitures qui, sur les Champs-Élysées, ne feraient pas plus de quartier que les grands fauves tapis aux pieds des arbres. C'est dommage, n'est-ce pas qu'on ne puisse passer sa vie entière d'un seul côté de la rue, et qu'il faille parfois la traverser...

Beaucoup d'entre nous conduisent, beaucoup d'entre nous aiment cela, et c'est pour certains dont je fais partie une réelle privation que d'avoir à penser aux autres, tout bêtement, quand on s'installe au volant et qu'à chaque seconde on a le choix entre rouler vite ou lentement, respecter les feux ou passer coûte que coûte, s'offrir un bon petit pastis sur une route de vacances ou une simple canette de Coca-cola.

Personne n'aime être sage. Personne n'a spontanément de goût pour la pondération. Cela demande tant de réflexion, tant d'effort pour se tirer soi-même vers des buts plus élevés que la seule satisfaction immédiate d'un plaisir délicieux ! Comme c'est dur d'être civilisé !

C'est pour nous y aider que nous fondons ce journal. Son titre à lui seul est tout un programme. Sa lecture ne nous empêchera pas de nous plonger par ailleurs dans les bandes dessinées plus rigolotes que nous piquerons mine de rien à nos enfants, et personne ne nous demande plus de sainteté que nous ne pouvons en fournir. Mais puisqu'il faut bien avoir une morale, essayons au moins de comprendre pourquoi. On est toujours avancé quand on comprend, et les efforts sont moins pénibles s'ils sont soutenus par une logique.

Je parle de logique parce qu'elle est particulièrement absente de nos comportements dès qu'il s'agit de voiture. Le plus intelligent d'entre nous réagit au volant de manière pulsionnelle : combien de fois avez-vous entendu cette phrase : "Il y a vingt ans que je conduis sans ma ceinture de sécurité et il ne m'est jamais rien arrivé ?" Démonstration absurde à laquelle les chiffres et les statistiques répondent en vain. Vous pouvez vous échine à rappeler qu'entre le passager ceinturé et le passager éjecté, la proportion des survivants en cas d'accident passe de un à dix ? rien n'y fait. Dans toutes les couches de la population, quels que soient le niveau d'études et le milieu social, l'irrationnel l'emporte sur le raisonnement.

Ce ne serait pas grave s'il ne s'agissait de mille blessés chaque jour. La vie est un risque que nous sommes tous prêts à prendre, mais tous aussi nous voulons limiter ces risques. La vie a un prix qu'il faut payer, la liberté aussi, et on peut se satisfaire de la loi qui régit aujourd'hui les rapports entre les automobilistes et le reste de la population, à savoir la loi du plus fort. Je parlais de plaisir : c'est un sentiment que nous connaissons tous et qui est particulièrement fort en voiture parce que la liberté y a un goût subtil et que notre voiture est comme une annexe de chez nous, la cinquième pièce de notre appartement, où nous nous sentons chaudement réunis avec nos enfants, l'homme ou la femme que nous aimons, dans une intimité que rien ne devrait briser. Mais à l'opposé de ce sentiment si fort, il en existe un autre, tout aussi impératif : le désir d'améliorer notre existence, et d'apporter une contribution individuelle et modeste à un progrès de civilisation.

Voyez l'émotion que provoque l'image terrible d'un enfant Ethiopien tétant en vain le sein sec de sa mère. Que ne serions nous prêts à faire pour changer cela ! Comment supporter la malédiction qui s'abat à des milliers de kilomètres sur un bébé qui aurait pu être le nôtre ? Eh bien entre cet enfant là et une petite fille de sept ans qui agonise au bord de l'autoroute à côté de sa petite soeur, aucune hiérarchie ne saurait être établie. S'occuper de cette petite fille-là n'est ni plus ni moins urgent que sauver le bébé Ethiopien.

Peut-être est-ce simplement plus difficile de regarder en face le mal que nous provoquons nous-mêmes, sans que personne ne nous y contraigne, sans que la sécheresse ou je ne sais quel système politique inextricable vienne s'en mêler.

Chacun d'entre nous ne peut tout faire, mais à nous tous il faut trouver une harmonie, un équilibre qui fasse qu'aucune cause humanitaire ne soit maintenue à l'écart, considérée comme moins noble qu'une autre. Quand un enfant est exclu de la vie, c'est cent pour cent de la misère du monde qui s'abat sur sa famille.

Mille blessés par jour, ai-je dit.

Chez nous.

Blessés par nos oeuvres.

Cela valait bien un petit journal.

GENEVIEVE JURGENSEN

Présidente de la Ligue
Contre la violence routière





Je souhaite que les quelques éléments qui suivent facilitent le débat que nous aurons le 8 décembre 1985.

Dans une interview publiée dans la Revue de la Sécurité routière, Geneviève Jurgensen a donné une très bonne définition du militantisme dans le milieu associatif :

"Le militantisme n'a pas de limite ; donc, si je ne fais qu'une chose, je vois les quinze que j'aurais pu faire, alors que si j'en fais zéro, je ne vois rien".

Cette définition, je l'adopte au moment de rédiger ces quelques lignes : si j'ai mené avec vous quelques actions, je vois, hélas, toutes celles que je n'ai pas eu le temps d'entreprendre, ou auxquelles je n'ai pas répondu.

Depuis ce jour de Septembre 1984, où mon ami Michel Marchand m'a fait rencontrer les responsables de la Ligue, j'ai essayé de faire en sorte que ce réseau de solidarité formidable, qui existe entre les membres de notre association soit l'outil efficace d'une prise de conscience d'un plus grand nombre de nos concitoyens.

Technocrate bénévole, j'ai accompli ma tâche en étant conscient qu'au delà des rapports de type parfois administratif, il existait une volonté de construire, pour l'avenir, sur la révolte qui était, humainement, celle d'un certain nombre d'entre vous.

Ce compte rendu est le reflet de ce dialogue qui s'est instauré au fil des jours.

Il a permis d'organiser la Ligue, de mener des actions, de sensibiliser certains milieux, peut-être d'amorcer un changement dans les mentalités : **l'homme de cromagnon ne passera pas !....**

Notre action s'inscrit dans la longue durée, et ne pourra se développer que si chacun accepte de consacrer une partie de son temps, à sa mesure, à étendre le mouvement de façon coordonnée. Nous ne pouvons pas tout traiter à la fois. C'est la raison pour laquelle nous avons adopté deux axes majeurs : **la campagne Justice et la campagne Sécurité des Enfants et des Jeunes.**

1 - L'ORGANISATION

A - Bilan du fonctionnement et proposition.

Actuellement, le siège est installé au 5 Impasse Bon Secours à Paris, dans des locaux agréables, et nous bénéficions de bonnes conditions de travail.

Grâce à Sylvie Lévêque, aidée d'une bénévole, une permanence et le secrétariat fonctionnent à la satisfaction de tous.

Un répondeur téléphonique va être installé, afin de compléter la présence de la Ligue.

Par ailleurs, les délégations régionales sont maintenant en place, et font un travail d'impulsion dans presque toutes les régions.

Seule, la région Provence Alpes Côte d'Azur connaît des difficultés. Le lien ne s'est pas encore établi. Il conviendra de s'efforcer d'y parvenir dans les prochains mois.

De nombreuses actions se sont déroulées à l'initiative des régions : débats, réunions régionales, travail sur les problèmes d'aménagement, contacts avec la presse, avec les élus locaux, présence dans les écoles, actions de sensibilisation (entrées d'autoroutes, marchés, passages piétons), mise en place d'un bulletin.

La campagne de diffusion du tract "Circulation: Enfants en Danger" de même que la diffusion de celui établi à l'occasion de la Fête des Mères, ne semble pas avoir eu un impact positif sur le plan des adhésions, mais par contre, elle a permis, au-delà de l'action de sensibilisation, de roder le fonctionnement de la Ligue et les liaisons Siège-Régions.

Elle nous a obligés à résoudre des questions pratiques, du type : impression, envois, coordination, ce qui sera un acquis bénéfique pour les actions futures. Nous avons appris à travailler ensemble au niveau national, et cela est essentiel.

De même, sur le plan régional, des réseaux ont pu se mettre en place à cette occasion.

Toutefois, il a été difficile au Siège de mener de front cette disponibilité indispensable pour les régions, et l'activité de représentation ou de participation à des colloques ou des débats.

Concrètement, nous avons dû, Geneviève et moi, assumer la quasi-totalité des demandes faites par l'extérieur, au niveau national, et à certaines occasions au niveau régional.

Actuellement nous ne pouvons plus faire face, et il est indispensable que des personnes nous aident dans cette tâche, d'autant que la gestion est déjà, en elle-même, un gros travail, sans parler du courrier.

C'est la raison pour laquelle nous proposerons à l'Assemblée de formaliser le rôle du bureau

- 1 Président (e)
- 3 Vice-Présidents (es)

chargés de la représentation et des contacts avec la presse.

- 1 Secrétaire Général
- 1 Secrétaire Général Adjoint
- 1 Permanent (à mi-temps)

assureraient les contacts avec les régions, la gestion, le suivi des programmes.

- 1 Trésorier

Le Bureau se réunirait environ une fois par mois, le Conseil d'Administration 3 fois par an.

Parallèlement, il a été décidé par le Conseil d'Administration :

- de décentraliser les réponses au courrier des particuliers :
 - .Réponse d'attente par le Siège
 - .Réponse de fond, et suivi du dossier par le délégué régional
- de rationaliser les demandes d'aide sur le plan juridique.

Afin de permettre aux régions d'avoir sur le plan financier des ressources qui correspondent à leurs besoins, et pour leur permettre de prendre en charge, de façon plus autonome, la responsabilité administrative de leurs adhérents, il a été décidé de proposer à l'Assemblée Générale, pour l'année 1986, les cotisations suivantes :

- | | |
|---|-------|
| -cotisation simple..... | 70F. |
| -cotisation de soutien.... | 150F. |
| -cotisation réduite pour les jeunes (moins de 21ans)... | 25F. |

avec une répartition par moitié SIEGE-REGION.

Enfin, et pour favoriser l'extention de l'Association et lui permettre de s'ouvrir aux financements locaux, il sera proposé à l'Assemblée Générale, qu'avec l'aide des délégations régionales, il se crée des associations départementales de la Ligue contre la violence routière, sous la réserve d'adopter les statuts types de la Ligue Nationale.

L'organisation de la Ligue est désormais assez solide -sur le plan régional- pour que l'on puisse envisager cette seconde phase en 1986-1987.

Le deuxième axe qui avait été adopté, sur le plan de l'organisation, était la constitution de "groupes contacts".

Deux ont bien fonctionné :

-Le Groupe SECURITE DES ENFANTS ET DES JEUNES, qui a réalisé la brochure.

-Le Groupe COMMUNICATION, dont le travail a permis de préciser la stratégie de communication de la Ligue, et de préparer des éléments concrets de sensibilisation.

Un dossier de presse concis a ainsi été élaboré. Il s'est révélé un outil de travail apprécié de tous.

-Le Groupe JUSTICE a décidé de travailler dans le cadre du COMITE DU DROIT DE LA ROUTE. Un document de synthèse a néanmoins été élaboré.

-Le Groupe ENVIRONNEMENT -INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN n'a pas encore fonctionné.

Il apparaît néanmoins utile, après cette année, de redéfinir le fonctionnement, et peut-être le rôle de ces groupes.

Mis en place pour être le lien de réflexion sur le contenu des sujets que nous souhaitons étudier, ils ont permis de définir les axes des deux campagnes nationales, en particulier à l'occasion d'une journée de travail, le 9 mars 1985.

Facteurs d'impulsion pour les idées concrètes à mettre en oeuvre, ils sont le lieu où les idées sont émises, pour être ensuite discutées en Conseil d'Administration.

Dans cet esprit, il sera sans doute utile de les maintenir, ce qui suppose, compte tenu du travail du Secrétariat Général, qu'il y aura dans chaque groupe la volonté de se prendre en main, et de travailler de façon autonome.

Je pense qu'il faut -en 1986- poursuivre le travail au sein des deux groupes:

- SECURITE DES ENFANTS ET DES JEUNES
- COMMUNICATION

et mettre en place deux nouveaux groupes:

-Le Groupe ENVIRONNEMENT, qui pourrait définir les éléments essentiels de réflexion sur le thème "Aménagement de l'espace et sécurité routière", en liaison avec le travail qui s'élabore dans le cadre de l'équipe du Ministère : "UNE VILLE PLUS SURE - DES QUARTIERS SANS ACCIDENTS".

-Un groupe MEDECINS. Plusieurs médecins ont contacté la Ligue pour nous aider. Il serait très utile de réfléchir sur le rôle de prévention que pourraient jouer les professions médicales.

Nous avons déjà défini quelques orientations à l'occasion de rencontres avec le Ministère de la Solidarité Nationale. Il faut les concrétiser, afin de pouvoir les mettre en pratique.

En ce qui concerne le Groupe JUSTICE, il continuera à suivre les travaux du COMITE DU DROIT DE LA ROUTE, et les procès exemplaires dans lesquels la Ligue se portera partie civile.

Ce qui constituerait le travail du Groupe INTERVENTION SUR LE TERRAIN pourrait se formaliser par une rencontre sur le fonctionnement des Commissions REAGIR, certains membres de la Ligue étant Inspecteurs départementaux de la Sécurité Routière.

Une journée de travail sur ce thème serait utile en février 1986.

Le maintien de cette formule de groupes contacts -adoptée le 17 novembre 1984- nécessite qu'une personne accepte d'assurer le travail de coordination entre les membres des groupes et les régions.

B-Les activités du siège.

Parallèlement au travail de mise en place et de soutien des délégations régionales, nous avons mené quelques activités sur le plan national :

-Le procès CITROEN, dont Geneviève Jurgensen a rendu compte dans ses lettres.

La Chambre Syndicale des Constructeurs s'est solennellement engagée, en Avril 1985, à respecter désormais le protocole signé en mars 1984 sur la publicité.

L'année 1985 a permis, grâce à l'action de la Ligue, qu'un débat s'ouvre sur le rôle et le maintien de la vitesse.

-Participation soutenue à la TABLE RONDE, des 23 et 24 avril 1985, organisée par le Ministère sur le thème "Nouvelles Initiatives". Présence de Geneviève JURGENSEN au débat de clôture.

-Délégation des mères auprès du Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, et du Ministre de la Solidarité Nationale à l'occasion de la Fête des Mères en Juin 1985.

-Participation, dans le cadre de l'Association du Mémorial, au travail d'élaboration du Mémorial de Beaune. Présence à l'inauguration de Geneviève JURGENSEN et de plusieurs membres de la Ligue, le 31 juillet 1985.

-Rencontres avec le Recteur GAUTHIER.

SUR LE PLAN DES MEDIAS

-Envoi du dossier de presse et de la brochure aux journalistes.

-Participation de Geneviève JURGENSEN

à l'émission de France Inter "Entre nous" en septembre 1985

à l'émission Infovision TF 5 en octobre 1985

Interview dans le journal de la Sécurité Routière, dans le journal Le Monde, à l'occasion du dossier "Vitesse et Sécurité routière"

-Participation de nombreux membres de la Ligue à l'émission "Les mots pour le dire" à la préparation de laquelle Geneviève JURGENSEN a participé.

Cette émission a été l'occasion de la première conférence de presse du nouveau Ministre, M. AUROUX, en septembre 1985, Geneviève JURGENSEN était présente.

SUR LE PLAN DU FINANCEMENT

Nous avons élaboré des dossiers de demandes de subventions auprès :

-de la Direction départementale du Travail pour un emploi d'initiative locale (30.000F.)

-du Ministère du Logement de l'Urbanisme et des transports. Signature d'une convention -sur programmes- en septembre 1985 (430.000F.)

-du Ministère de la Solidarité nationale (dossier en cours)

La Fondation de France nous a accordé 40.000F. ce qui nous a permis de réaliser la brochure, L'ENFANT N'EST PAS UN ADULTE EN MINIATURE. La Fondation FOURNIER pour l'Enfance malheureuse nous a déjà versé 20.000F.

Le Trésorier fera la point précis à l'occasion de l'Assemblée générale. Il convient de retenir que ces financements ne nous seront pas accordés pour le fonctionnement de l'association (en dehors de celui relatif à l'emploi d'initiative locale) mais pour l'exécution de programmes.

En d'autres termes :

-Il est indispensable de développer les adhésions, et chaque adhérent a là un rôle à jouer.

-Il est indispensable également de trouver des financements (publics et privés-au niveau local) pour soutenir notre action.



II - PERSPECTIVES

A-Elargir l'audience de nos deux campagnes nationales.

Nous avons choisi deux thèmes de campagne nationale pour les années 1985-1986 :

- SECURITE DES ENFANTS ET DES JEUNES
- JUSTICE ET DELINQUANCE ROUTIERE

La Ligue ne pourra avoir une certaine audience que si nous poursuivons en priorité nos actions et interventions sur ces deux questions.

Nous discuterons -lors de l'Assemblée Générale- des moyens les plus appropriés pour élargir ces campagnes.

La brochure : "L'ENFANT N'EST PAS UN ADULTE EN MINIATURE" a été tirée à 5.000 exemplaires. Il est indispensable que le plus grand nombre

d'adhérents participe à sa diffusion. Faire connaître notre brochure pour nous faire connaître.

Ces deux campagnes ont fait l'objet d'une formulation, en tant que programmes, dans le cadre de notre demande de subvention. Des activités telles que : formation à la communication, débats sur les thèmes des campagnes nationales, mise en place de collectifs avec les autres associations (point orange) ont un financement assuré ; les régions peuvent donc transmettre leurs projets et leurs propositions au siège.

Afin d'avoir des documents facilitant les contacts, nous sommes en train de remettre à jour le fascicule de 4 pages de présentation de la Ligue, le dossier de presse, et de faire réaliser une affiche et un logo. Nous souhaitons présenter ces outils de travail à l'occasion de l'Assemblée du 8 décembre 1985.

B-Augmenter le nombre de nos membres.

Le deuxième impératif, et Michel Marchand, notre trésorier le soulignera, est de multiplier le nombre des adhésions pour renforcer notre trésorerie et assurer le financement de notre fonctionnement.

La création d'associations départementales de la Ligue contre la violence routière devrait être l'occasion, sur le plan régional, d'organiser des campagnes d'adhésions.

C-Définir des thèmes de sensibilisation pour le futur.

S'il est décidé de maintenir les groupes contacts, il m'apparaît que deux questions pourraient faire l'objet d'une réflexion utile :

1) LE ROLE DU SECTEUR MEDICAL DANS LA PREVENTION

Actuellement, les milieux médicaux sont sans doute parmi les plus sensibilisés aux conséquences humaines des accidents de la route.

Comment faire pour qu'ils participent à une prévention efficace dans le cadre de leurs activités quotidiennes ?

2) QUELLE PARTICIPATION DES CITOYENS A LA SECURITE ROUTIERE ?

Dans l'entreprise, sur les lieux du travail, il est admis que la sécurité est l'affaire de tous.

Des institutions prennent en charge les problèmes de sécurité qui se posent.

Des procédures d'urgence sont prévues pour éviter les accidents. Les citoyens ont leur mot à dire sur la sécurité dans l'entreprise.

La loi du 23 décembre 1982 a d'ailleurs élargi cette participation des usagers à la sécurité dans l'entreprise en attribuant une large mission à l'organe consultatif qui est le Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

En ayant à l'esprit la grande différence des situations n'est-il pas possible d'associer plus largement les usagers à la sécurité routière, non seulement pour effectuer les enquêtes dans le cadre de REAGIR, mais aussi pour définir le cadre d'un aménagement qui tienne compte désormais de la sécurité ?

Ainsi, il n'est pas normal que les associations de parents d'élèves et les municipalités ne dialoguent pas en permanence sur les aménagements des sorties d'écoles, sur les trajets scolaires ? Il faut trop souvent un accident, des victimes pour que l'on s'intéresse à cette question pourtant fondamentale.

Il serait important de faire prendre conscience que la sensibilisation des usagers de la route à la sécurité, qu'ils soient automobilistes ou piétons, nécessite leur plus grande participation à l'aménagement de leur environnement.

C'est à cette condition que, peu à peu, une culture différente et un autre état d'esprit se formeront.

A quand des lois AUROUX sur la sécurité routière ?

Telles sont les quelques pistes de réflexion que je vous propose d'approfondir dans le cadre des perspectives d'action de la Ligue.

A l'occasion de l'Assemblée Générale, nous pourrons en discuter, si vous le souhaitez.

D'autres sujets seront proposés par les uns et les autres.

La rédaction de ces quelques lignes un mois et demi avant l'Assemblée générale devrait permettre qu'un large débat préalable puisse avoir lieu. Elles sont destinées à susciter la critique, mais aussi à provoquer des propositions.

J'espère que vous contribuerez personnellement à notre projet, et que nous pourrons nous rencontrer le 8 décembre 1985.

Denis MOREAU

Secrétaire Général de la Ligue
contre la violence routière



Le scandale

Quel scandale en France que trois accidents du rail en deux mois
Quand la route ne compte plus les siens !

Quel scandale dans le monde que ces centaines de morts tombés
du ciel

Quand la route sans doute effrayée par la demesure de son
hécatombe, se garde bien de jamais publier de statistiques
mondiales.

Un train ou un avion qui arrive à l'heure,
C'est une merveille qui n'intéresse personne

Un train ou un avion qui défaille,
C'est un scandale.

Huit morts dans un déraillement,
C'est une catastrophe

Huit morts dans un accident d'auto,
C'est un fait divers.

Un automobiliste a tous les droits à l'erreur
Il a "perdu" le contrôle !

Un mécanicien ou un pilote n'en a aucun,

On réclame un rapport sur la sécurité du rail ;

On laisse faire les assassins du bitume drogués par la vitesse ou
l'alcool sans y voir ... de rapport

Mais quoi ?

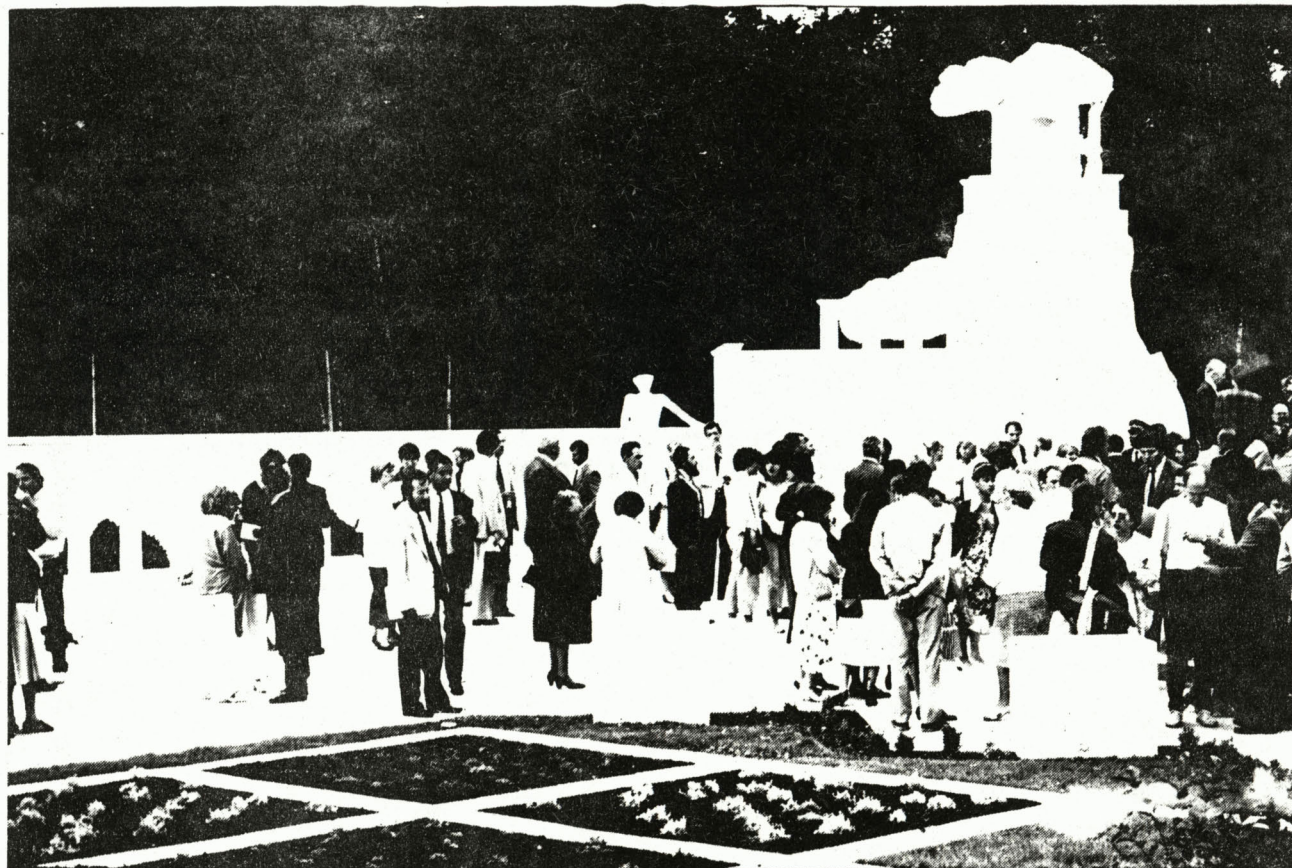
Un homme qui en tue un autre est un criminel : en prison !

Un homme qui en tue cinq autres est un automobiliste : plaignons-le !

Un homme qui en tue cent mille autres est un dictateur : il a droit
aux honneurs.

Ainsi va la route au pays de Descartes

A BEAUNE : Mémorial pour l'avenir



Alors ? Le Mémorial pour l'Avenir, une initiative de plus ? Non. Une initiative à part, un repère, un symbole, un guide pour construire ensemble, dès aujourd'hui, la route civilisée.

Ce projet de mémorial a mobilisé les énergies, les volontés de tous: associations de victimes, de prévention, d'usagers de la route... tous mobilisés pour manifester leur détermination d'agir pour que la route soit moins meurtrière, plus civilisée, plus heureuse ! Tous ensemble, parce que l'insécurité routière nécessite un effort collectif...

Certains prétendent que tout (ou presque) a déjà été tenté pour éveiller

les consciences. Des mesures préventives à la répression, de la limitation des vitesses au port obligatoire de la ceinture de sécurité... Que c'est un combat vain, perdu d'avance. Faux! Déjà des signes encourageants apparaissent, un nouveau dialogue entre partenaires s'instaure, de nouvelles initiatives voient le jour... Et avec ces signes, des chiffres porteurs d'espoir.

Mais il faut aller plus loin, poursuivre notre action dans toutes les directions : protéger et défendre mieux les victimes, développer une pédagogie de la route, condamner sévèrement la violence routière...

Et surtout, changer notre mentalité, notre conduite !

A BEAUNE : 16 ans et conscientes

16 ans - A Beaune, ce mercredi 31 juillet 1985, nous n'étions pas très nombreux à avoir cet âge. D'ailleurs des personnes surprises, intéressées ou intriguées nous ont demandé dans quel but nous étions à Beaune. Nous leur avons répondu que nous adhérons à la Ligue Contre la Violence Routière car pour nous "Mourir sur la route n'est plus une fatalité" et qu'il ne faut surtout pas croire le "ça n'arrive qu'aux autres". Pourquoi à 16 ans connaissons-nous la Ligue Contre la Violence Routière alors que beaucoup de jeunes ne pensent que mobylettes, vitesse... Parce qu'il y a 2 ans nous avons perdu stupidement une de nos meilleures camarades et nous voulons réagir.

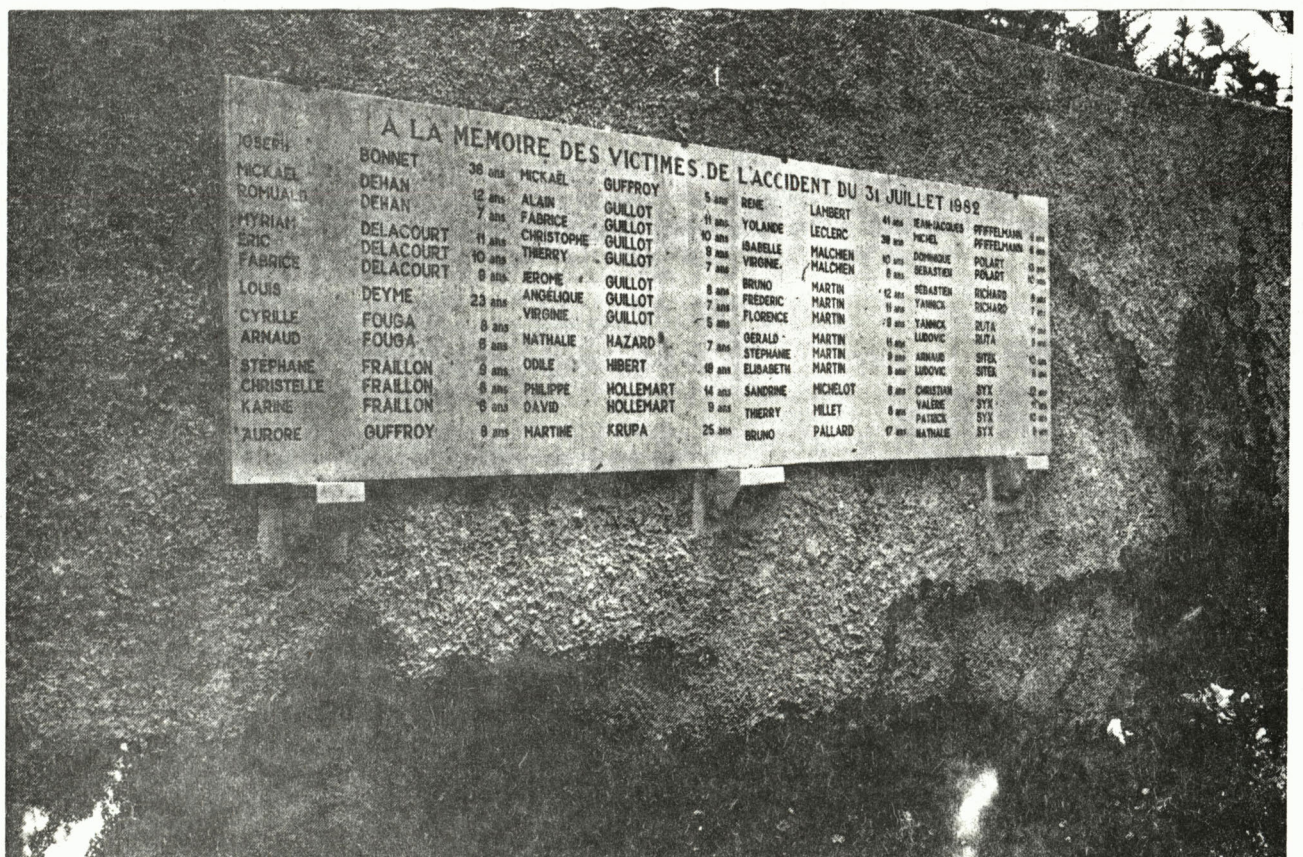
A la mémoire des enfants qui n'ont pu échapper à la violence routière, un mémorial est édifié à Beaune. Au sommet de ce monument blanc, doré, se trouve une porte or : ne dit-on pas "les portes de l'espoir ?" Alors cette porte ne signifie-t-elle pas que nous avons une chance d'amélioration quant au massacre routier ?

Ce 31 juillet, personnellement, notre émotion fut plus importante devant la plaque citant les noms et âges des 53 personnes décédées à cet endroit même.

Si ce monument rappelle le souvenir des victimes de la route, il représente également de l'espoir pour l'avenir car comme le disait Madame Geneviève Jurgensen à la fin de son allocution lors de l'Assemblée Nationale de la Ligue Contre la Violence Routière : "...

...on n'élève pas un monument aux victimes d'une guerre avant que cette guerre soit finie..."

*Julia Siquot
Catherine Poulain
Emmanuelle Longard*





de G. à D. Francine Cicurel, Georgina Dufoix
Ghislaine Leverrier, Andrée Martinerie, Claire
Papy et Geneviève Jurgensen

Le vendredi 31 mai de cette année, une délégation de la Ligue avait rendez-vous avec Georgina Dufoix, Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale.

Cette délégation comprenait Ghislaine Leverrier, Francine Cicurel, Claire Papy, Geneviève Jurgensen et moi à qui ma fille avait demandé de l'accompagner.

Arrivées un peu à l'avance, nous avons commencé par attendre debout, dans le grand hall d'entrée du Ministère.

J'étais la seule grand-mère auprès des quatre jeunes femmes réunies là, quatre jeunes femmes venues d'horizons différents, si semblables dans leur attitude, soudées par la même épreuve et la même détermination. Quatre jeunes femmes qui, à voix tranquilles, achevaient de mettre au point leur entretien avec le Ministre, chacune écoutant l'autre avec le même regard direct, la même calme attention, prenant parfois une note, se reportant à un dossier. Un petit groupe discret, si menu sous les hautes voûtes, bien plus réservé, sans aucun doute, que tant d'autres venus exposer leurs revendications en ces mêmes lieux. Un petit groupe qui passait inaperçu.

Je songeais à la somme de douleur réunie là : toutes ces femmes avaient connu le pire malheur. Toutes avaient perdu au moins un enfant par la faute d'un tiers, d'un inconnu qui ne leur voulait pas de mal. Dans notre société par ailleurs si protectrice, elles représentaient les victimes d'un fléau dont le grand public, en partie sous l'influence de leur action, commence seulement à prendre vraiment conscience, un fléau qui, chaque année, en comptant les blessés qui meurent après le sixième jour, tue 13 000 Français, dont 1.000 enfants de moins de 15ans et blesse 250.000 personnes dont 30.000 enfants. Un fléau qui atteint des milliers et des milliers de parents et dont il serait pourtant facile de diminuer l'ampleur.

Pour celles qui étaient là, l'irréparable était accompli. Il leur avait fallu supporter l'insupportable : personne ne rendrait la vie à leurs enfants, nulle part, nulle part sur cette terre.

Et parce que, désormais, elles le savaient, que leur malheur était irréparable, au-delà des cris et des larmes, ces jeunes femmes étaient calmes. Mais parce qu'elles ne pouvaient pourtant pas non plus l'accepter, parce qu'elles ne cessaient pas de revenir à l'instant où il était si facile de l'éviter, ce malheur, à la seconde d'avant le drame, où leurs enfants étaient pleins de santé et d'avenir, il leur passait parfois sur le visage la même expression encore incrédule, opiniâtre. Et parce qu'elles voulaient protéger les enfants qui leur restaient et les enfants des autres, parce qu'elles voulaient aussi, tout de même, donner un sens à des vies si brèves et si chères, elles discutaient entre elles des mesures qu'elles allaient proposer au Ministre.

J'avais vu, un peu plus tôt, Georgina Dufoix traverser le hall, au fond, élégante et vive en tailleur rouge. Aussi, lorsque un appariteur est venu nous avertir que le Ministre n'était pas encore arrivé, j'ai pensé avec tristesse : "la comédie commence".

J'étais encore plus désabusée quand, après une nouvelle attente à l'étage, nous avons été reçues par un collaborateur de Georgina Dufoix dont les premiers mots ont été pour nous prévenir que celle-ci ne pourrait nous accorder qu'une minute ou deux.

A mesure que l'entretien se déroulait, j'ai pourtant repris confiance. Au début, celui qui nous recevait ne nous avait considérées qu'avec une courtoisie déférente. Mais, peu à peu, son attention s'aiguilait. Il prenait en notes les propositions qui lui étaient faites, il suggérait d'autres mesures. Au moment où nous prenions congé de lui pour pénétrer dans le bureau de Georgina Dufoix, il nous a manifesté sa sympathie d'une façon très humaine : "moi", a-t-il dit, "j'ai eu de la chance, ma fille n'a eu qu'une jambe cassée dans un accident de la circulation". Je crois me rappeler que cette fillette avait huit ans. Soudain, ce fut comme si l'ampleur du fléau et sa banalisation venait de se concrétiser sous les yeux de ce père : fallait-il vraiment considérer comme une chance que nos enfants ne soient que blessés dans un accident de la circulation ? N'était-ce pas déjà trop qu'une jambe cassée en huit ans de vie ? Ne convenait-il pas de considérer les choses à l'inverse ?

Georgina Dufoix est grande, mince, très soignée, plus belle qu'elle n'apparaît à la télévision. Elle a un regard direct, intelligent, et l'entrain des femmes de sa génération quand elles se trouvent au faîte de leur réussite professionnelle.

- "Eh bien", a-t-elle dit, "pour aujourd'hui, nous allons seulement prendre la photo".

Un vaste bouquet, très coloré, sur une console, happait le regard dans ce bureau. Le Ministre a fait un geste dans sa direction: "là, on serait bien..." Personne n'a protesté. Simplement, il y eut dans notre mouvement vers le bouquet une hésitation que le Ministre a perçue.

- "Asseyons nous tout de même une minute", a-t-elle dit, "on prendra la photo autour de la table.

Mue par la même sympathie que son collaborateur, Georgina Dufoix nous a confié qu'elle avait elle-même perdu un enfant sans nous dire dans quelles circonstances ni à quel âge. Elle a même, comme l'aurait fait une amie, suggéré que, peut-être, la vie d'après la mort était bien plus belle que la vie terrestre. Une des jeunes femmes de notre délégation qui a une foi très vive lui a répondu que sa foi à elle ne pouvait lui faire accepter qu'un chauffard trop pressé ait privé sa fille de la vie pour franchir un passage clouté au feu rouge.

La minute qui nous avait été accordée se prolongeait. Le Ministre avait compris qu'elle n'avait pas affaire à un groupe d'éplorées venues là pour recevoir de bonnes paroles. Elle ne parlait plus de vie après la mort ni non plus, comme elle l'avait fait aussi, de "fatalité". "Alors", a-t-elle dit, "que puis-je faire pour vous ? Avez-vous des mesures à proposer qui soient de mon ressort ?"

L'entretien était devenu celui d'une délégation qui connaît son dossier et d'un Ministre qui admet qu'on peut diminuer les dangers de la circulation comme ceux du travail, comme ceux des maladies.

On a tout de même pris la photo, autour de la table.

Georgina Dufoix s'est levée, elle nous a assuré qu'elle nous recevrait de nouveau, ayant bien étudié la question.

Effectivement une délégation de la Ligue, qui comprenait Geneviève Jurgensen, Francine Clurel et Marie Redor a été reçue par le Ministre le jeudi 6 juin. Toutes les propositions que cette délégation a formulées ont été acceptées.

P.S. Mon compte-rendu s'arrête là. Mais je voudrais y ajouter quelques mots personnels. J'avais cru n'être venue à cette réunion que pour être aux côtés de ma fille qui me l'avait demandé. Plus tard seulement, j'ai pris conscience de ce que ma présence signifiait : moi aussi, j'étais la déléguée de milliers et de milliers de femmes et d'hommes, de milliers et de milliers de grands-parents. Je représentais une douleur plus secrète, plus solitaire aussi, une double douleur : celle d'avoir perdu ce qui vous est le plus cher au monde et celle de voir ce qui vous reste de plus cher au monde, vos enfants, frappés d'un tel malheur. Je représentais une honte aussi, injustifiée mais tenace : celle d'être encore en état de vivre quand la jeunesse est massacrée.

J'adresse donc ces derniers mots aux grands-parents, aux familles car c'est la famille tout entière qui chancelle quand souffre un enfant, quand meurt un enfant.

Et je remercie les jeunes femmes de la délégation de m'avoir acceptée comme l'une des leurs, ainsi que Ghislaine Leverrier qui m'a fait l'amitié de me demander ce compte-rendu.

Andrée MARTINERIE



REAGIR

Qu'est-ce-que c'est ?...

Et pourquoi ça nous concerne ?...

REAGIR (Réagir par des Enquêtes sur les Accidents Graves et des Initiatives pour y Remédier)

c'est le nom du programme décidé par le Comité interministériel de la Sécurité Routière et mis en oeuvre dès 1983 (1).

Un programme qui repose sur l'obligation de réaliser des enquêtes techniques, distinctes de l'instruction judiciaire, sur tout accident mortel, sous la responsabilité du Commissaire de la République.

Des enquêtes,
pourquoi faire?...
Comment? Par qui?..

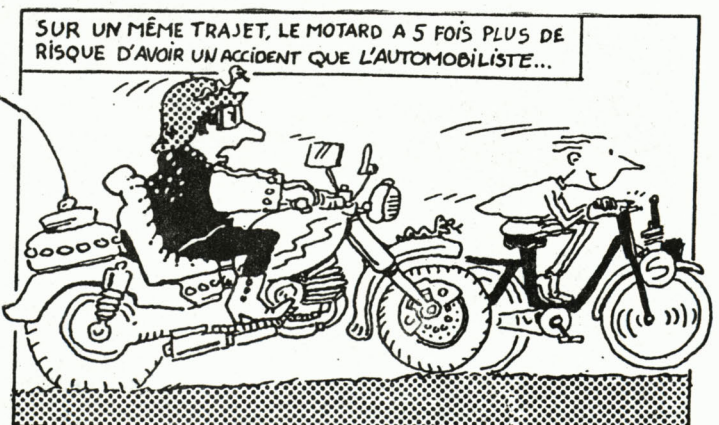
Le principe de base de ce programme est le suivant : en reconstituant le déroulement de l'accident et en recherchant, au-delà des causes apparentes et des responsabilités, les facteurs qui se sont conjugués pour concourir à l'accident, on peut améliorer les connaissances en matière d'accidents et de sécurité sur la route.

Pour chaque fait recensé, il s'agit donc de réunir le maximum d'informations sur la route et la signalisation, sur les véhicules et leur entretien, sur l'alerte et l'intervention des secours, enfin sur les personnes concernées, leur situation familiale et sociale au moment de l'accident. Bref sur tout ce qui peut contribuer à la compréhension des mécanismes de l'accident.

C'est la commission d'enquête **REAGIR** qui va rassembler l'ensemble de ces éléments qui ont concouru au déroulement de l'accident. Cette commission est constituée par le coordinateur administratif placé auprès du Commissaire de la République dans chaque département et chargé de désigner les Inspecteurs Départementaux de Sécurité Routière qui en font partie (IDSR). Ces agents, spécialement formés, sont près de 4 000 actuellement, et tous volontaires. Il n'appartiennent pas à un corps spécifique et continuent chacun d'exercer sa fonction habituelle. Mais l'originalité de la commission d'enquête **REAGIR** réside dans sa composition : on y trouve, à côté des ingénieurs de l'équipement ou des services techniques des collectivités territoriales, des policiers, des gendarmes, des médecins, des sapeurs pompiers et des membres d'organisation socio-professionnelles ou d'associations à titre bénévole.

Après enquête, la commission se charge de la mise en forme des informations (mise en évidence des différentes phases de l'accident, les trajectoires probables) pour aboutir à un ou plusieurs scénarios.

Un rapport est alors rédigé et formule des propositions que consistent en des mesures à prendre, des informations à diffuser ou des aménagements à réaliser immédiatement ou à plus long terme tant au plan local que départemental ou national.



Compte-rendu des activités des 92 SUD

I-Campagne sécurité des enfants de mai-juin

La section locale y a participé en s'efforçant de diffuser les deux tracts.

1°) Le tract Fête des mères

-500 tracts ont été distribués aux automobilistes le matin de la Fête des Mères au feu rouge de la Porte d'Orléans. Ce mode de diffusion ne sera pas renouvelé parce qu'il présente des risques pour ceux qui distribuent et parce qu'il ne permet pas de discuter avec les destinataires du tract.

-500 tracts ont été remis aux parents d'élèves des deux écoles des Epinettes (Issy-les-Moulineaux) en même temps que l'autre tract.

2°) Le tract circulation - Enfants en danger

En raison de la commune du domicile des membres de la section, nous avons décidé de faire un effort de diffusion systématiquement sur Vanves et Issy-les-Moulineaux. Mais des tracts ont aussi été distribués aux parents de l'école, 7 rue Asseline (14ème), par Gilles Moineaux, instituteur, et aux parents d'une école élémentaire de Boulogne-Billancourt et d'une école de Meudon par des amis de la section.

a) A Vanves, une lettre a été envoyée le 13 mai 1985 à tous les chefs d'établissement et à des responsables de la F.C.P.E (Fédération des conseils de Parents d'Elèves) pour chaque école, ainsi qu'à une responsable locale de la P.E.E.P (Parents d'Elèves des Ecoles Publiques).

Une seule réponse a été faite, celle d'un directeur du C.E.S St-Exupéry, exprimant son intérêt pour la question, mais jugeant inutile d'engager une nouvelle action en cette fin d'année au risque de saturer les élèves.

Une directrice d'école maternelle que j'étais allée voir a souhaité l'autorisation de l'inspecteur départemental de la circonscription (M. Mitterran) pour distribuer aux enfants un tract avec le tampon local. Copie du tract a donc été envoyée à M. Mitterran, lequel a demandé d'en référer à l'inspecteur d'académie.

Finalement, les tracts n'ont pas été distribués en cette fin d'année, qui ne semble pas une bonne période pour une action en milieu scolaire (fêtes de fin d'année, classes vertes, bilan et conseils de classe, ...) L'action sera reprise au 1er trimestre 1985.86.

b) A Issy-les-Moulineaux, l'union locale F.C.P.E et les chefs d'établissement ont été contactés. Les tracts ont été distribués par les chefs d'établissement dans deux écoles maternelles, trois écoles élémentaires et deux collèges. Les enseignants ont bien reçu ces tracts, mais aucune suite n'a été envisagée pour une action commune.

II-Participation à la discussion du nouveau plan de circulation d'ISSY-LES-MOULINEAUX

La municipalité d'Issy envisageait de modifier radicalement les sens obligatoires de la ville et avait organisé un référendum pour le 17 juin 1985. La section locale a rédigé et diffusé un tract soulevant les côtés négatifs de ce projet. 5 000 exemplaires ont été distribués, au marché (2 000) et dans les boîtes aux lettres (3 000).

La modification du plan a été refusée par 6 800 voix contre 6 000.

A noter que ce tract, qui se voulait technique, a été reçu pour certains comme une prise de position politique contre la municipalité en place.

Ce rapport est débattu au sein du collège technique (ensemble des inspecteurs de sécurité routière du département) afin que celui-ci puisse contribuer à enrichir les propositions d'actions.

Les leçons tirées sont ensuite ventilées sur les instances de décision capables de mettre en oeuvre les propositions : ce pourra être le Commissaire de la République, le maire de la commune concernée ou les responsables de l'infrastructure. Cette phase est décisive. Elle reflète la volonté des autorités locales dans ce domaine.

Le collège technique est également chargé d'établir des synthèses périodiques par domaine d'action ou selon les principaux facteurs d'accidents. Il peut également formuler des propositions d'actions complémentaires inspirées par l'étude qu'il fait des facteurs d'accidents observés de manière répétée.

Mais Pourquoi ce programme nous concerne-t-il?

Dans la circulaire, on peut lire : ce qui fait la spécificité de la commission d'enquête, c'est sa pluridisciplinarité qui permet une version discutée, de divers points de vue des accidents. Et dans cette commission

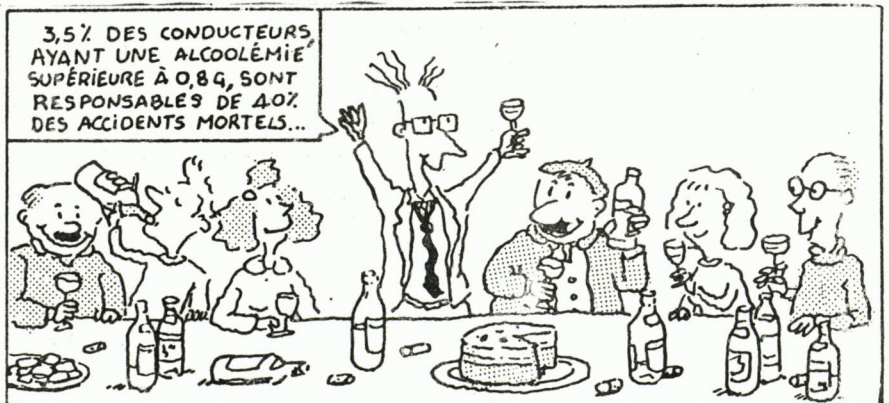
une place est pré-
vue pour les asso-
ciations.

Il paraît opportun de saisir cette occasion et cela pour plusieurs raisons : il est certain que chacun des IDSR nommé au sein de cette commission fait preuve d'une grande ouverture aux remarques et objections faites par les autres membres de la commis-

LE RISQUE AU KM. DE SE TUER SUR LES AUTOROUTES LIMITÉES À 110 KM/H EST 2 FOIS MOINDRE QUE SUR LES AUTOROUTES LIMITÉES À 130 KM/H !



3,5% DES CONDUCTEURS, AYANT UNE ALCOOLÉMIE SUPÉRIEURE À 0,8g, SONT RESPONSABLES DE 40% DES ACCIDENTS MORTELS...



sion. Mais la seule présence d'un de nos adhérents dans la commission d'enquête peut modifier radicalement certaines des hypothèses ou propositions qui seront faites. Notre sensibilité spécifique et notre détermination au sujet de la sécurité routière peuvent nous conduire à recueillir patiemment et à analyser des éléments déterminants restés dans l'ombre. Certains avanceront comme argument un manque de compétence face à des professionnels de la route et de la santé. Mais il faut considérer que les facteurs humains (comportement ou état des usagers) jouent un rôle essentiel dans les accidents.

En outre, une formation préalable à la démarche d'enquête est systématiquement dispensée aux futurs inspecteurs départementaux de sécurité routière. De plus la participation des adhérents de la Ligue à ces commissions est une occasion d'affiner nos connaissances en matière de sécurité routière. C'est aussi l'occasion de connaître des interlocuteurs dans différents services avec lesquels des actions de sensibilisation ou de prévention pourront être engagées ou qui pourront servir de relais dans la mission que nous nous sommes fixée. C'est enfin le moyen pour nous de participer à la mobilisation du public (objectif du programme) en faisant connaître des constats spécifiques dans le cadre des analyses d'accidents.

Voilà de bonnes
raisons de poser
votre candidature.

Marie REDOR

- (1) Circulaire du 9 mai 1983 du Premier Ministre
- Circulaire du 10 mai 1983 du Délégué Interministériel à la sécurité routière
- Circulaire du 19 avril 1984 du Premier Ministre
- Circulaire du 10 juillet 1984 du Délégué Interministériel à la sécurité routière

III-Projet pour la rentrée

-repren dre contact avec les écoles pour proposer une animation-repérage de la ville, des itinéraires et des dangers.

-demander la création d'une commission extra-municipale sur la sécurité routière.

-participer à la commission REAGIR

Note de la délégation de Paris-Ile-de-France.

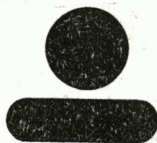
Nouvelle née parmi des délégations régionales fortement structurées et très actives, nous commençons seulement la mise en place de nos délégations départementales et d'arrondissements.

Des résultats concrets ont déjà été obtenus par certaines délégations d'Ile-de-France et des contacts pris avec certaines Mairies de PARIS.

Des films fort intéressants nous ont été présentés dont nous envisageons la diffusion par l'intermédiaire des délégués les plus actifs.

Nous espérons vous donner des nouvelles plus importantes, dans le numéro 2 du Bulletin de Liaison.

Les membres de la section Ile-de-France



APT : une section à naître

Monsieur Franck Emmanuel, résident estival dans le Vaucluse nous écrit.

"J'ai tenté, jusqu'ici sans réponse de leur part (en raison des vacances), de sensibiliser les Associations de la région d'Apt, s'occupant d'environnement.

J'ai déposé un dossier sur la Ligue au siège de la gendarmerie de cette ville : j'y ai reçu un accueil compréhensif. Enfin je viens de remettre entre les mains du Proviseur du Lycée d'Apt (plusieurs milliers d'élèves) un dossier complet. J'ai fait de même avec la directrice de l'école privée "Jeanne d'Arc".

Une action aussi intense que possible est absolument nécessaire dans cette région qui s'étend d'Avignon à Digne au Nord et au Sud du Massif du Lubéron : en effet, sur la route nationale 100, qui relie la basse vallée du Rhône aux Alpes du Sud et à l'Italie,

de 25 à 30% des automobilistes ont un comportement infractionnel effrayant: dans ce Midi, l'esprit de précipitation et de gloriole compétitive dépasse tout ce qu'on peut imaginer"

Afin de permettre aux adhérents isolés de ce secteur d'entrer en contact avec Monsieur EMMANUEL, nous communiquons son adresse :

*Monsieur Franck EMMANUEL
Le Boisset*

*St MARTIN-de-CASTILLON
84750 - VIENS*

et à partir du 1er octobre :

*2, rue Louis Codet
75007 - PARIS*

LA VENDEE : une nouvelle section est née

Une nouvelle section est née timidement à La Roche-sur-Yon courant Mars 1985, sous l'impulsion de notre délégué régional.

Nous organisons une réunion d'information le 19 avril 1985 appuyée par des documents vidéo que se procure un adhérent auprès de la direction départementale de l'équipement. Peu de monde, il est vrai, à cette première réunion, mais le petit groupe présent décide, dans un premier temps, de répercuter les mots d'ordre de la Ligue : 3 500 tracts "Fête des Mères" sont distribués, 6 écoles nous reçoivent pour la campagne "Circulation - Enfants en Danger".

De nombreux contacts sont pris.

Nous sommes invités à participer aux travaux du Comité de Coordination de la Sécurité Routière mis en

place par le conseil général de Vendée.

Un adhérent participe au colloque de formation des inspecteurs de la sécurité routière (2 jours à Nantes). Programme REAGIR.

Conscients de l'impact que peut avoir la diffusion des documents vidéo précités, nous décidons d'organiser des soirées d'information à destination des diverses associations, collectivités ou toutes personnes intéressées. La première réunion aura lieu le 27 septembre 1985 dans une petite commune proche de la Roche-sur-Yon.

A suivre

Les membres de la section de Vendée.

*M. & Mme HARDOUIN J
11, rue du Bois Sorin
85190 - VENANSAULT*

A ORLEANS : mobilisation

autour d'un drame

A la réunion de novembre 1984 à Paris le délégué de la région reçoit les coordonnées de deux autres personnes de son secteur qu'il contacte. L'une n'a pas donné signe de vie, l'autre (actuellement trésorière de la section) était prête à faire quelque chose. Il a fallu encore plus d'un mois pour savoir comment agir.

C'est en janvier que tout s'est précipité : à la suite de la mort d'un élève du Lycée où travaillait la déléguée de la Ligue. La famille et en particulier, la tante de l'élève souhaitait "réagir" pour que de tels drames ne se produisent plus quotidiennement. Elle est entrée en contact avec le délégué de la Ligue et les adhésions se sont très vite multipliées. Des actions ont été menées : articles dans les journaux locaux, interview à la radio, réunion d'information. Une cinquantaine de personnes sont présentes dont de nombreux responsables

de la sécurité, mais aucun représentant de la municipalité...

Pour le mois d'avril la section comptait une cinquantaine d'adhérents. Pour la Fête des Mères la participation a été relativement bonne pour la distribution des tracts.

A la suite du déménagement du délégué, le relai est assuré par
Madame Aline ROLAND
25, rue de Lorbette
45000 - ORLEANS

Des dispositions sont prises en ce qui concerne le secrétariat et les contacts avec la presse.

La section souhaite que ce grand nombre d'adhésions ne soit pas seulement un feu de paille à l'occasion d'un triste évènement. Malheureusement le procès du chauffard n'a pas encore eu lieu, les camarades de l'élève tué ne sont plus au lycée, la mobilisation sera donc plus difficile.

17 mai 1985 - réunion publique à Domfront. Même préparation. Echec complet. Onze personnes qui pour la plupart avaient perçu la Ligue comme une association de défense des biens matériels face aux assurances !...

Jean-Marie et Ghislaine ne se découragent pas.

1er Juin 1985 - Six adhérents sont reçus par le Directeur de Cabinet de la Préfecture de Caen. Ils expliquent les objectifs de la Ligue. Le lendemain c'est la Fête des Mères. Distribution de tracts sur Vire et Flers.

2 juin 1985 - Distribution de tracts au péage de l'autoroute de Caen et dans Caen (aux sorties des grands magasins. Durant ces 2 jours 12 000 tracts sont distribués. Un seul adhérent. De plus 10 000 tracts "Enfants en Danger" sont distribués durant la semaine.

21 juin 1985 - réunion à Vire magistralement préparée : 5 000 tracts, invitations personnelles aux membres du corps médical, aux établissements scolaires... 20 personnes présentes et, incroyable... 5 adhésions.

**Toutes ces actions
ont été relatées
dans la presse locale**

26 juin 1985 - Création officielle d'une section locale sous les statuts de la Ligue au plan national.

Depuis cette date le bureau de la section se réunit chaque mois et mène des actions ponctuelles auprès des municipalités pour dénoncer les risques sur le plan local et inciter les pouvoirs publics à prendre des mesures.

Actuellement un colloque sur la sécurité est en préparation.

Par ailleurs, Ghislaine assiste en novembre 1984 à Tours au procès d'un chauffard (qui a récidivé depuis) en mai 1985 et avec d'autres membres, à Caen, à un procès du même genre. Là, le chauffard a été condamné très sévèrement.

Ajoutons aussi la présence de 10 adhérents de Bocage Virois à l'inauguration du Mémorial de Beaune le 31 juillet 1985 et la tenue d'un stand de la Ligue au pèlerinage de Saint-Christophe le 28 juillet 1985, pèlerinage des automobilistes à Saint-Christophe-le-Jajolet près de Sées dans l'Orne.

Enfin, nous précisons que Jean-Marie est au titre de la Ligue I.D.S.R (Inspecteur Départemental de Sécurité dans le cadre du programme REAGIR.)

*Les membres du bureau de la
Section du Bocage Virois*

Note de la rédaction :

Le cheminement de la section du Bocage Virois doit être un encouragement pour tous ceux qui combattent le massacre routier et se sentent parfois tellement seuls. Il y a dix huit mois, des parents décident de lutter pour que la terrible épreuve qui les frappe épargne d'autres familles : aujourd'hui, tout un groupe s'engage à leurs côtés pour sauver des vies humaines. Le secteur est sensibilisé, à l'occasion de la rentrée scolaire les mairies font un effort pour protéger les enfants à la porte des écoles.

14 juillet 1983 - vers 21 h 30, sur la route qui correspond au circuit des 24 heures du Mans, Bénédicte, 14 ans, véritable symbole de la vie et du bonheur est tuée par un motocycliste. Ramenée dans le Bocage Virois où ses parents habitent, les amis l'entourent. Conster-nation. Elle représentait tellement l'es-poir. Comment était-ce possible ? tris-tesse. Révolte. Sentiment d'injustice. Découragement. Il est évident que les parents touchent le fond. Rien ne la ramènera à la vie. Peut-être ne sera-t-elle pas morte pour rien. Que faire pour que cela ne se reproduise pas.?

Août 1983 - surmontant leur douleur et leur dégoût de la vie ou peut-être malgré cela, Jean-Marie et Ghislaine contactent Geneviève Jurgensen (dont ils ont entendu parler de manière fortui-te par une amie qui leur avait fait lire son ouvrage "la Folie des autres"). Par le bottin ils apprennent aussi l'exis-tence de l'Association des Familles Victimes des Accidents de la Circulation.

Octobre 1983 - rencontre de Jean-Marie et Ghislaine avec des responsables de la LIGUE. A leur retour de Paris ils font passer à leurs amis des informa-tions sur les activités de la LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE. Encore sous le choc de la mort de Bénédicte, les amis adhèrent à la LIGUE. D'autres parents ou enfants de victimes de la circulation viennent grossir le groupe. Jean-Marie et Ghislaine commencent à avoir des idées de plus en plus claires pour éviter que d'autres ne subissent le sort de Bénédicte : il faut sensibiliser les gens, éviter la banalisation, chercher les causes, dénoncer les responsables.

Sous leur impulsion et sans aucun soutien financier,

le 21 avril 1984 - une première réunion d'information est organisée dans la petite salle de Rully. Pendant la semaine qui a précédé, les adhérents ont mis des affiches volontairement choquantes pour inciter les gens à venir à la réu-nion, -affiches conçues et financées par Jean-Marie et Ghislaine et qui mon-traient les ravages des accidents de la route.-

A partir de cette date, de plus en plus convaincus de l'utilité de leur action, Jean-Marie et Ghislaine organi-sent :

le 12 juin 1984 - une distribution de tracts au péage de l'autoroute de Caen pour dénoncer la violence routière. Banderolles. Photos des enfants tués sur la route collées sur les poitrines des parents. 35 personnes (adhérents pour la plupart) y participent. 3 000 tracts sont distribués. Très bon accueil de la part des services de gendarmerie et des automobilistes. Interview à Radio-Basse-Normandie... Aucune adhésion par cette action.

18 février 1985 - émission d'une heure et demie consacrée à la sécurité routière à la radio de Vire (Vire F.M) avec Jean-Marie et Ghislaine, un représentant de la police, un de la gendarmerie, un responsable d'auto-école. Quelques auditeurs interviennent.

21 février 1985 - réunion d'information à Aunay-sur-Odon - 35 personnes présen-tes - 6 adhésions nouvelles

15 avril 1985 - Jean-Marie et Ghislaine se font entendre à la radio TSF 98 à Caen au titre de la Ligue dans une émission d'une heure consacrée à la violence routière.

18 avril 1985 - même chose à "Radio pour tous" à Caen.

19 avril 1985 - réunion à Hérouville, préparée par les émissions radio du 15 et du 18, par 5 000 tracts et une centaine d'affiches... échec total : 15 personnes présentes, trois adhésions.

26 avril 1985 - réunion à Vassy - 80 personnes - Etaient présents deux res-ponsables de la Direction Départementale de l'Equipement (DDE) du Calvados, la présidente du Syndicat Scolaire, les responsables municipaux de la circula-tion. La réunion avait été préparée par des tracts (1 500) auprès des écoles et des affiches chez les commerçants.

JE SUIS RACISTE !

Bayeux le 30 juin 1985. "Papa le feu il est rouge". Tranquillement, j'arrête la voiture. Devant nous, à une dizaine de mètres, la barrière s'abaisse. Le feu rouge est couplé au passage à niveau. Pas de voitures entre notre feu et la voie ferrée.

Derrière nous, une autre voiture. Vous savez, de celles qui peuvent atteindre cent kilomètres-heure départ arrêté en moins de temps qu'il ne faut pour le dire ; de celles aussi qui atteignent deux cents kilomètres-heure (sur circuit, c'est évident !)

Le conducteur s'impatiente, regarde à droite et à gauche et soudain -ça y est, il a trouvé- un grand coup d'accélérateur, passe à droite et va s'arrêter dix mètres devant, au pied de la barrière qu'il n'ose pas franchir (on entend le train arriver).

Quelle vivacité d'esprit, quelle initiative.!

Il a en une seule manoeuvre, pu montrer sa puissance, et gagner dix précieux mètres.

J'avoue que je n'y avais pas pensé, sûrement parce qu'au volant je suis très en retard sur mon époque. Pour moi, la voiture n'est qu'un agréable moyen de transport. Pour le conducteur qui est devant, elle est beaucoup plus sûrement : faire-valoir, instrument de domination, sentiment de puissance. Et j'en viens à penser que peut-être il oublie qu'il n'est pas seul sur la route et aussi que c'est ce genre de personnages qui y fait tant de morts.

Je livre mes réflexions à mon jeune frère assis à côté de moi : "mais tu fais un véritable procès d'intention à ce chauffeur que tu ne connais même pas. Tu ne peux pas dire comme ça que c'est un danger public. Tu juges sur un petit détail, c'est du racisme ça mon vieux", me rétorque-t-il.

Le feu passe au vert, j'avance et je rejoins la "belle" voiture. La barrière se lève. Notre homme démarre...calmement (sa voiture ne doit pas aimer les à-coups du passage à niveau).

Mais tout de suite après, une belle ligne droite. Déjà il a cent mètres d'avance puis deux cents et il commence son jeu favori : doubler à vive allure. Pourtant la vitesse est encore limitée à soixante kilomètres-heure théoriquement.

Pas de voiture en sens inverse sur la gauche, des habitations. Un garçonnet à vélo s'avance sur la chaussée pour traverser. Il attend que la file des voitures venant de sa droite soit passée. Il ne sait pas que se trouve dans ce flot un assassin en puissance.

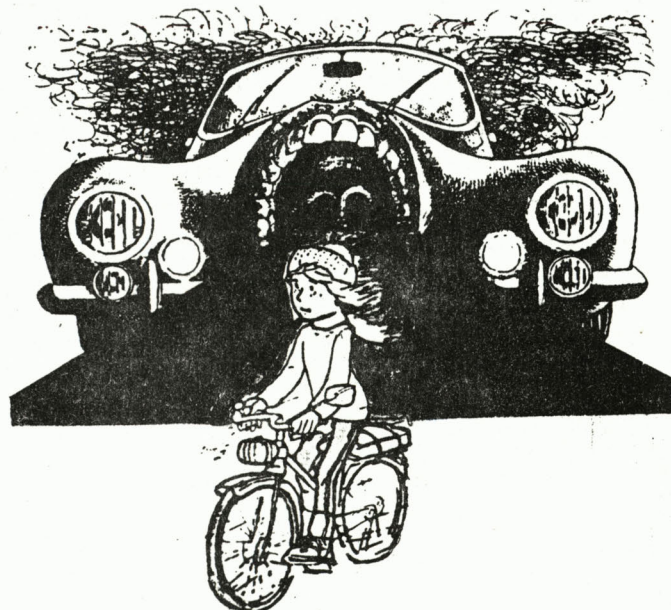
Notre chauffard débouche de sa file pour se livrer à son activité favorite. L'enfant est face à lui ; combat inégal. Miracle. Le conducteur doublé freine. L'autre se rabat.

Zut, cette fois il a manqué le gamin et sans doute pour marquer sa déception, klaxonne rageusement.

Décidément, je ne suis qu'un vulgaire raciste. J'avais accusé quelqu'un qui n'a même pas été capable d'aller jusqu'au bout de son comportement. Mon frère avait raison !

Mais ici j'accepte cette étiquette de raciste s'il s'agit de mettre au ban des conducteurs, ces "meurtriers" qui n'ont pas compris que l'argent, les affaires doivent passer après une richesse bien plus précieuse : la vie.

Jean-Louis MAZZONETTO



Voilà deux ans de cela qu'un long cauchemar s'est achevé pour nous : à l'aéroport un petit garçon venu de l'autre bout du monde, épuisé, nous souriait...nous nous étions adoptés. Que le monde nous paraissait beau et généreux!

Pauvres Inconscients !

Deux semaines plus tard, alors que notre fils se barbouillait de purée, la fille de nos amis agonisait sur le bord d'une route, heurtée par un jeune homme à moto qui "s'éclatait" en roulant à 160 km/h.

Pour nos amis vivre serait désormais synonyme d'enfer. Pour nous, il en était fini de notre insouciance de quelques jours. Rien ne serait plus désormais comme avant et depuis, nous nous levons tous les jours avec la peur de voir notre bonheur s'interrompre aussi brutalement.

Nous en appelons donc à tous les parents qui, comme nous, pensent que leurs enfants sont les plus beaux du monde et qui ont la chance de les voir grandir pour leur dire que ces moments de privilège sont bien fragiles. (selon les statistiques, 1 enfant sur 10 meurt ou est grièvement blessé avant l'âge de 18ans).

Hier encore nous nous apprêtions avec notre fils à traverser la rue en empruntant un passage que l'on ose appeler "pour piétons" lorsque, une mère de famille au volant de sa voiture a refusé de s'arrêter en klaxonnant rageusement.

Quel bel exemple pour ses enfants qui étaient avec elle ! Quelle tristesse ! Tout cela pour gagner quelques secondes... Quelques secondes contre une vie !! Et pourtant, elle aussi avait déjà dû serrer contre elle un corps d'enfant...

A-t-elle pensé un seul instant qu'il était bien trop tendre pour pouvoir résister au moindre petit pare-choc d'une voiture.

Nous vivons dans un monde où tout n'appartient qu'aux puissants. N'oublions pas que sans les faibles (et sur la route, il s'agit essentiellement des enfants et des vieillards qui ne peuvent se faire à notre rythme démentiel) il n'existerait plus.

Colette MAZZONETTO

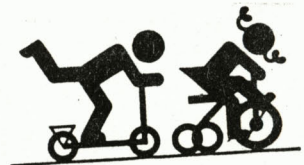
Quand j'ai adhéré à la Ligue, il y a deux ans, c'était à la suite d'une intervention télévisée de Madame JURGENSEN.

Ensuite j'ai pensé qu'il fallait aider cette Ligue, et comme beaucoup d'autres j'ai participé..

Maintenant je dois franchir une nouvelle étape et entraîner d'autres à adhérer. Là cela devient beaucoup plus difficile.

Mais la Foi que l'on a doit être la lumière qui nous guide à l'autre bout du tunnel et se dire que l'action engagée évitera certainement la mort ou l'incapacité physique de quelques enfants, une vie enfantine ou humaine ne mérite-t-elle pas d'y consacrer quelques heures par mois ?

Un adhérent du 6ème.



ON L'APPELA "TULIPE"

Lorsque j'arrivai dans le service à 6h.30, il était là depuis la veille au soir. Pas plus d'une douzaine d'années, égratigné et dans le coma. Un accident de bicyclette avaient dit les pompiers en l'amenant à l'hôpital...

Tout seul dans son inconscience, très agité à cause de son traumatisme cérébral, seul dans son lit entouré de barres, seul dans son box. Personne de son entourage ne s'était manifesté, il était, depuis son entrée, un blessé sans identité, sans passé et pour qui le présent était momentanément suspendu.

Anonyme, comme le sont tous les accidentés de la circulation.

Afin de pouvoir entreprendre les démarches administratives internes, il avait été baptisé "TULIPE".

Frédérique, infirmière